

# Innovate, compete and win

UNE FEUILLE DE  
ROUTE POUR LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE  
DU CANADA

## À propos de ce rapport

La lutte contre les changements climatiques, associée à la préparation de la transition énergétique à venir, est l'un des plus grands défis de politique publique auxquels est confronté le Canada aujourd'hui. Une stratégie nationale cohérente devrait permettre au Canada d'être un acteur clé du renforcement de la sécurité énergétique mondiale, de l'accroissement de sa capacité à développer et à offrir des solutions énergétiques plus propres, et de l'accélération de la capacité des organisations à réduire leurs émissions et à prospérer dans une économie à faibles émissions de carbone.

Mais compte tenu des objectifs climatiques ambitieux du Canada et de la course mondiale à l'avantage concurrentiel dans le domaine des nouvelles technologies énergétiques, il faut agir sans tarder. Le présent rapport établit de quelle manière les secteurs public et privé peuvent collaborer sur certains des éléments les plus cruciaux de la sécurité économique et environnementale du pays.

---

<b>Sommaire exécutif</b>	3
<b>Introduction</b>	7
<b>Répondre aux nouveaux moteurs du changement</b>	9
Le rôle du Canada dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale	X
Maintenir des conditions de concurrence équitables avec notre plus grand partenaire commercial	10
<b>Appel à l'action urgente</b>	12
Assurer la prévisibilité des politiques pour les entreprises	X
Renforcer la réconciliation économique des Autochtones	X
Construire le réseau électrique propre de demain	X
<b>Tirer parti des avantages concurrentiels du Canada</b>	22
Minéraux critiques	22
Pétrole et gaz sobres en carbone	X
Véhicules électriques	X
<b>Conclusion</b>	25

# Sommaire exécutif

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre génération. Le Canada doit élaborer un plan de transition énergétique complet s'il compte réellement atteindre ses objectifs climatiques ambitieux. De même, il lui est crucial de prendre des mesures immédiates et de mobiliser des investissements en capitaux substantiels s'il désire réduire massivement les émissions, investir dans des solutions plus sobres en carbone et, conséquemment, s'engager sur la voie d'un avenir prospère. Étonnamment, une bonne partie de ces importants capitaux est actuellement mise en veilleuse en raison des incertitudes liées à la réglementation et aux politiques, lesquelles freinent les investissements des entreprises dans les systèmes énergétiques essentiels à la prospérité des Canadiens dans un avenir plus sobre en carbone.

Le Canada doit de toute urgence se doter d'un programme cohérent de politiques climatiques et économiques en vue d'accélérer le déploiement de capitaux et de technologies propres. La pandémie a forcé nos entreprises et nos décideurs à intervenir promptement et avec adresse, et à concevoir rapidement des programmes efficaces et modulables selon l'évolution des conditions et des informations. Nous avons plus que jamais besoin de ce dynamisme et de cette agilité.

## **Le rôle du Canada dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale**

La guerre en Ukraine a braqué les projecteurs sur la sécurité énergétique, alors que de nombreux pays peinent à faire face à la flambée des prix de l'énergie et, dans certains cas, à garder les lumières allumées. Nos ambitions en matière de climat sont indissociables du besoin national et mondial de disposer de sources d'énergie sûres et abordables. Aux dires de la vice-première ministre, Chrystia Freeland, la sécurité énergétique est désormais étroitement liée à la sécurité nationale et économique. Nous sommes d'avis que le Canada a le devoir économique et moral d'utiliser ses ressources pour aider ses alliés les plus importants en temps de besoin.

Le Canada peut montrer la voie en alimentant le monde avec des formes d'énergie produite de façon responsable aux marchés mondiaux, à savoir le GNL, l'uranium/le nucléaire et, à terme, l'hydrogène. Cela pourrait alléger à court terme les défis de sécurité énergétique auxquels se heurtent nos alliés ainsi que la dépendance mondiale à l'égard de sources énergétiques à forte émission.

Le gouvernement fédéral doit clairement formuler son intention de faire en sorte que le Canada contribue de manière notable à la sécurité énergétique mondiale, et décrire les mesures exactes qu'il prendra pour accélérer l'approbation du développement du GNL canadien, d'autres sources d'énergie sobres en carbone et d'infrastructures connexes.

## **Maintenir des conditions de concurrence équitables avec notre plus grand partenaire commercial**

Bien que tous les paliers de gouvernement aient présenté des éléments fondamentaux pour soutenir la transition énergétique du Canada, ce qui manque, c'est un sentiment d'urgence. D'autres pays agissent plus rapidement pour attirer les technologies et les investissements qui alimenteront la transformation économique et énergétique à venir. À la lumière du changement radical que constitue la loi sur la *réduction de l'inflation* (Inflation Reduction Act ou « IRA »), les États-Unis signalent que la politique climatique est indissociable de la politique de sécurité économique. Et ils ont choisi d'encourager le marché à investir dans les solutions climatiques par le biais d'incitatifs plutôt que d'adopter une réglementation prescriptive. Sans une réponse canadienne opportune, nous risquons d'être laissés pour compte pendant que de précieux capitaux humains et financiers migrent vers des pâturages plus verdoyants au sud de la frontière.

Le budget 2023 doit répondre efficacement au défi concurrentiel posé par la loi américaine sur la *réduction de l'inflation* (IRA) par des mesures proportionnelles pour soutenir les industries et les technologies essentielles à la décarbonation nationale et au succès du Canada sur la scène internationale.

## Clarté et prévisibilité des politiques

**Certitude économique et commerciale.** Il ne nous reste que sept ans pour atteindre l'ambitieux objectif fédéral de 2030 en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). Sans un programme politique cohérent articulé autour d'un déploiement de capital rapide et à grande échelle, le Canada risque de rater ses objectifs climatiques et de ne pas tirer parti des nouvelles possibilités économiques en lien avec la carboneutralité. Ce qui en retour nuirait à la concurrence du pays et à sa capacité de créer les emplois hautement qualifiés et bien rémunérés de l'avenir. La politique devrait se concentrer sur l'incitation à des niveaux d'investissement plus élevés et sur l'identification de moyens pour améliorer l'économie des projets, plutôt que sur le développement de nouvelles réglementations ou taxes qui ajoutent de la complexité et retardent les décisions d'investissement.

### Le gouvernement fédéral doit :

- Instaurer une politique qui apporte clarté, certitude et prévisibilité à plus long terme pour les industries menant la transition vers la carboneutralité;
- Veiller à ce que la politique de tarification du carbone soit adaptée aux réalités concurrentielles des industries canadiennes à forte intensité d'émissions et exposée au commerce, et créer un marché robuste pour les crédits carbone;
- Élaborer un ensemble plus large de crédits d'impôt à l'investissement et à la production pour inciter les investissements dans les grands projets de réduction d'émissions;

**Cohérence réglementaire.** Compte tenu de l'ampleur du défi de la carboneutralité, nous devons de toute urgence rétablir la réputation du Canada en tant que destination de choix pour investir dans des solutions sobres en carbone et en tant que pays apte à réaliser de grands projets. Le premier ministre, la vice-première ministre et le ministre des Ressources naturelles ont tous reconnu la nécessité de raccourcir les délais d'approbation des projets à faible émission. Cela devrait inclure les projets qui sont d'intérêt national et qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

- Améliorer la contribution du Canada à la sécurité énergétique mondiale;
- Capacité de substituer des produits canadiens à des options plus intensives en GES dans les pays importateurs;
- Production de combustibles sobres en carbone (p. ex., hydrogène, gaz naturel renouvelable, biocarburants et uranium);
- Transport d'électricité au sein des provinces et entre elles, ce qui entraîne une nette réduction des GES;
- Production d'électricité sobre en carbone (p. ex., énergies renouvelables, nucléaires, stockage, hydroélectricité par pompes);
- Exploitation et installations de traitement des minéraux critiques;
- Les projets dirigés par des Autochtones, qui ont une composante de propriété autochtone ou qui bénéficient du soutien des Autochtones sur la base d'un engagement précoce du promoteur.

Le gouvernement fédéral doit utiliser le budget 2023 pour améliorer l'efficacité et l'efficience du processus d'évaluation et raccourcir les délais d'approbation des projets qui apporteront une contribution manifestement positive aux objectifs climatiques et économiques du Canada.

Le gouvernement fédéral devrait confier au Bureau du Conseil privé le mandat d'assurer une coordination permanente entre les ministères concernés et l'Agence d'évaluation d'impact afin de maximiser les efficacités et d'éliminer promptement les obstacles à la réalisation des évaluations pour les grands projets.

**Un écosystème d'innovation favorable.** L'évolution technologique est cruciale pour lutter contre le changement climatique sans compromettre la croissance économique et le niveau de vie. Toutefois, pour catalyser les idées et les technologies révolutionnaires, puis les transformer en possibilités commerciales, il faut changer l'orientation des politiques. Le gouvernement fédéral a récemment créé le Fonds de croissance du Canada (FCC), doté d'un capital de 15 milliards de dollars, comme complément à l'ensemble d'initiatives de financement et de technologies existantes (FSI, GFANZ, BIC, TDDC, etc.) ainsi qu'aux engagements financiers associés à des stratégies sectorielles ciblées (minéraux critiques, hydrogène, petits réacteurs modulaires [PRM], etc.). Il crée également une nouvelle agence d'innovation pour aider à commercialiser la recherche et à faire progresser les nouvelles possibilités économiques. La somme totale allouée aux technologies propres est importante, mais ce qui manque, c'est une stratégie globale cohérente.

Le gouvernement fédéral devrait rationaliser les programmes existants de soutien aux technologies propres, mettre en commun les ressources et parier davantage sur un nombre plus restreint d'innovations clés qui ont les meilleures chances de maximiser les avantages climatiques ou le retour sur investissement.

La nouvelle agence gouvernementale d'innovation devrait être indépendante et dotée d'un mandat parallèle à celui de l'agence américaine ARPA-E, c'est-à-dire rassembler les meilleures recherches publiques et privées, ainsi que saisir les possibilités les plus prometteuses pour mettre à l'échelle/commercialiser les technologies et produits sobres en carbone.

## Renforcer la réconciliation économique des Autochtones

Les communautés autochtones souhaitent, à juste titre, avoir leur mot à dire sur le développement économique qui a lieu sur leurs territoires ou à proximité de ceux-ci, ainsi que sur la manière dont elles peuvent en partager les bénéfices. Les chefs d'entreprise du Canada en sont conscients, et nombre d'entre eux établissent des relations/partenariats plus solides avec les peuples autochtones afin d'élargir les possibilités qui leur sont offertes. Cependant, des obstacles subsistent pour permettre aux communautés autochtones de participer à des projets de développement, notamment leur accès au capital-risque et aux prêts traditionnels.

Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un programme national de garantie de prêt qui favorise l'accès des Autochtones aux capitaux afin que ceux-ci puissent acquérir une participation dans des projets de ressources naturelles.

## Construire le réseau électrique de demain

Le gouvernement fédéral s'est fixé l'objectif ambitieux de mettre en place un réseau électrique carboneutre d'ici 2035 et de parvenir à la carboneutralité nationale d'ici 2050. Cela signifie qu'il faut au moins doubler la capacité de production d'électricité actuelle sans toutefois compromettre la sécurité, la fiabilité et la rentabilité du réseau. Cela ne peut se faire qu'en reconnaissant la compétence provinciale, en créant des incitatifs à la modernisation du réseau et en collaborant avec les fournisseurs d'électricité sur les nouvelles technologies comme l'hydrogène et le stockage d'énergie. L'expansion nécessaire de la capacité de production d'électricité ne peut pas être réalisée uniquement avec des fonds publics ; les gouvernements devront donc mobiliser davantage de fonds du secteur privé.

Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les provinces pour soutenir le développement de la capacité du réseau et appuyer une participation accrue du secteur privé dans la production et le transport d'électricité.

Le gouvernement fédéral doit offrir un ensemble de crédits d'impôt à l'investissement prévisibles et neutres sur le plan technologique afin de stimuler les investissements requis pour générer, transporter et distribuer l'ampleur de la production propre nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques du Canada.

## Minéraux critiques

Le Canada possède des réserves impressionnantes de plusieurs minéraux critiques qui propulseront la transition vers une économie carboneutre. Mais la course mondiale se réchauffe et les autres pays ne restent pas impassibles. Bien que la stratégie fédérale sur les minéraux critiques soit une étape importante, elle doit se transformer en une véritable stratégie nationale axée sur l'exploitation et la transformation des minéraux et l'établissement de liens solides avec les chaînes d'approvisionnement nord-américaines et mondiales.

Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les provinces pour élaborer une stratégie nationale qui tire parti de nos réserves de classe mondiale et de notre expertise minière et nous positionne comme un fournisseur mondial clé de minéraux critiques. Il s'agit notamment d'un plan d'action pour développer les infrastructures nécessaires au soutien des mines et des installations de traitement dans les endroits éloignés et d'un engagement à traiter rapidement les approbations pour de tels projets.

## Pétrole et gaz sobres en carbone

Tous les scénarios crédibles suggèrent que le monde aura besoin de combustibles fossiles pendant plusieurs décennies encore. Grâce à ses références ESG élevées et à ses engagements à investir dans des technologies de réduction des GES, l'industrie canadienne de l'énergie est apte à concurrencer pour maintenir, voire accroître, sa part de ce marché. Il convient d'établir un plafond sur les émissions du secteur offrant une certaine souplesse pour s'assurer qu'il stimule réellement les nouveaux projets de réduction d'émissions et ne freine pas simplement la production de pétrole et de gaz. L'incertitude actuelle quant au plafond exact et à la conception de la politique risque de retarder les investissements nécessaires et de compromettre nos objectifs climatiques.

Le gouvernement fédéral doit collaborer avec l'industrie pétrolière et gazière pour établir une trajectoire de réduction des émissions jusqu'en 2030 et 2050 qui est économiquement et techniquement viable. Il devrait en outre convenir d'un cadre politique qui soutient les investissements technologiques nécessaires.

## Véhicules électriques

Le Canada doit consolider sa position dans l'industrie nord-américaine des véhicules électriques (VE), qui connaît une expansion rapide, et assurer une chaîne d'approvisionnement continentale intégrée pour les VE — tant dans l'exploitation minière et le traitement des minéraux critiques que dans la production et l'assemblage des éléments de batteries et de pièces des véhicules. La politique actuelle en matière de VE se focalise largement sur un mandat de vente voulant que 100 % des véhicules vendus ne produisent aucune émission d'ici 2035. Or, il convient de déployer de toute urgence d'autres moteurs politiques pour que le pays ait une chance d'atteindre cet objectif.

Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces pour améliorer les incitatifs à l'achat de VE, bonifier ses investissements dans les infrastructures de recharge et créer des incitatifs à l'installation de chargeurs de VE domestiques et commerciaux. À la lumière de l'IRA, le gouvernement fédéral devrait revoir les incitatifs et élaborer une stratégie globale pour attirer la production nationale de cellules, de modules et de cathodes de batteries.

# Introduction

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre génération. Si nous n'agissons pas de manière décisive, il aura des conséquences importantes à long terme sur notre économie, nos communautés et la qualité de vie des générations futures. Une réponse cohérente et efficace à ce défi peut dégager des possibilités économiques notables qui permettront aux entreprises canadiennes de concurrencer dans la transition vers la carboneutralité, de créer des emplois hautement qualifiés et bien rémunérés et d'améliorer les perspectives de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

Une stratégie efficace de lutte contre le changement climatique exige un partenariat authentique entre les secteurs public et privé. Les entreprises conçoivent leurs stratégies pour atteindre les objectifs climatiques — appuyés par les actionnaires, les régulateurs, les employés et les clients — afin de démontrer leur responsabilité sociétale et s'assurer que leurs produits et leurs activités présentent une empreinte carbone plus sobre. Beaucoup sont prêtes à investir des sommes notables dans la transformation de leurs activités, mais elles sont confrontées à un paysage politique incertain et à des messages contradictoires de tous les paliers de gouvernement.

On estime à 2 000 milliards de dollars l'ampleur de l'investissement nécessaire pour réaliser la transition vers la carboneutralité du Canada, dont une grande partie proviendra du secteur privé<sup>1</sup>. Outre les entreprises qui réorientent leurs plans d'affaires vers un avenir sobre en carbone, d'immenses quantités de capitaux sont accessibles à travers les régimes de retraite, les institutions financières et les capitaux privés. Étonnamment, une bonne partie de ces importants capitaux est actuellement mise en veilleuse, car l'incertitude des investisseurs retarde les projets de réduction d'émissions et dissuade le développement de technologies durables pour l'exportation.

Le temps ne joue pas en notre faveur — il ne nous reste que sept ans pour atteindre l'ambitieux objectif fédéral de 2030 en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). À leur crédit, tous les paliers de gouvernement ont mis en place certains éléments fondamentaux, mais ce qui manque, c'est un sentiment d'urgence. Les investisseurs et les promoteurs hésitent à investir dans des projets de plusieurs milliards de dollars puisqu'ils ne disposent

pas d'informations claires sur les politiques à venir. D'autres pays adoptent rapidement des politiques pour attirer et déployer les technologies et les investissements qui alimenteront la transformation économique et énergétique à venir. La loi américaine sur la *réduction de l'inflation* change la donne. Sans une réponse canadienne opportune, nous risquons de perdre de précieux capitaux humains et financiers au profit de nos voisins du sud.

Nos ambitions en matière de climat sont indissociables du besoin national et mondial de disposer de sources d'énergie sûres et abordables. La guerre en Ukraine et les effets persistants de la pandémie mondiale ont braqué les projecteurs sur la sécurité énergétique. Les pays du monde entier luttent pour faire face à la flambée des prix de l'énergie et, dans certains cas, pour garder les lumières allumées. Cette situation a, à son tour, renouvelé l'attention sur les responsabilités mondiales du Canada. Comme l'a fait remarquer la vice-première ministre Chrystia Freeland, la sécurité énergétique est désormais clairement liée à la sécurité nationale et économique<sup>2</sup>. À notre avis, le Canada a le devoir économique et moral d'utiliser ses ressources pour venir en aide à ses alliés dans le besoin.

Le Conseil canadien des affaires soutient depuis longtemps la tarification du carbone comme un élément essentiel de la boîte à outils du climat. De même, nous considérons que la réglementation équitable, réactive et efficace joue un rôle essentiel pour renforcer la confiance du public au moment où nous développons de nouvelles infrastructures pour soutenir la transition énergétique du Canada. Mais le temps est venu de se demander si la création de réglementations plus nombreuses et de plus en plus

<sup>1</sup> RBC, 2021. Une transition à 2 billions de dollars : Vers un Canada à zéro émission nette.

<sup>2</sup> Commentaires de la vice-première ministre à la Brookings Institution, Washington, D.C. Le 11 octobre 2022. : Disponible à l'adresse : <https://vicepm.canada.ca/fr/nouvelles/discours/2022/10/11/allocation-de-la-vice-premiere-ministre-la-brookings-institution>



fastidieuses est la bonne approche pour réduire davantage les émissions. Un système réglementaire efficace pourrait constituer un avantage concurrentiel pour le Canada. Par contre, il est grand temps de se doter d'un cadre politique clairement articulé autour d'un déploiement de capital rapide et à grande échelle.

Un réseau électrique propre peut constituer un puissant avantage concurrentiel et est essentiel à la croissance et aux plans de décarbonation de plusieurs de nos industries, notamment la fabrication, l'automobile, l'acier, l'aluminium et les minéraux critiques. Selon des estimations récentes, le Canada devra produire deux ou trois fois plus d'électricité s'il veut atteindre son objectif de carboneutralité d'ici 2050<sup>3</sup>.

Le Canada est bien placé pour alimenter le monde au moyen de sources d'énergie plus durables tout en développant des solutions climatiques de pointe pour les marchés nationaux et mondiaux. Toutefois, nous courons le risque très réel de ne pas atteindre nos objectifs climatiques et de ne pas profiter des possibilités économiques issues de la transition vers la carboneutralité. Le Canada a besoin de toute urgence d'un programme cohérent de politiques climatiques et économiques qui facilite le déploiement rapide des capitaux et des technologies sobres en carbone au cours des prochaines années. La pandémie nous a permis de constater à quel point nos entreprises et nos décideurs politiques peuvent intervenir promptement et avec adresse quand il le faut, et concevoir rapidement des programmes efficaces et modulables selon l'évolution des conditions et l'émergence de nouvelles informations. Nous avons plus que jamais besoin de ce dynamisme et de cette agilité.

Comme ci-haut mentionné, l'année 2022 a été marquée par deux changements fondamentaux – l'attention portée à la sécurité énergétique à l'échelle mondiale et l'intérêt renouvelé des États-Unis pour leur sécurité économique intérieure – qui influent grandement sur les choix que le Canada doit faire pour orienter sa transition vers une énergie propre. Le présent document décrit comment, selon nous, le Canada doit réagir à ces deux nouveaux moteurs de changement, puis cerne les domaines critiques dans lesquels des mesures urgentes sont nécessaires pour assurer la sécurité économique, énergétique et climatique du Canada à l'avenir.

---

<sup>3</sup> RBC, 2022. Le prix de l'énergie : réduction de la facture d'électricité carboneutre du Canada. Disponible à l'adresse : <https://thoughtleadership.rbc.com/the-price-of-power-how-to-cut-canadas-net-zero-electricity-bill/>



# Répondre aux nouveaux moteurs du changement

## Le rôle du Canada dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale

La flambée des prix de l'énergie et les craintes de rationnement et de pannes de courant font les manchettes dans certains pays. En Europe, les prix du gaz se sont quelque peu repliés récemment, en partie grâce à un effort extraordinaire pour obtenir des approvisionnements et à la mise en service d'installations de GNL en un temps record. Mais les prix sont encore quatre à cinq fois plus élevés que ce que l'on attendrait normalement<sup>4</sup>. Cette expérience nous rappelle que les systèmes énergétiques sont complexes et que les tentatives de transformation rapide peuvent être particulièrement pénibles si elles ne sont pas planifiées de manière cohérente ou que des conséquences inattendues surgissent. En effet, elles peuvent avoir une incidence sur les objectifs climatiques, car certains pays ont dû recourir à des sources d'énergie plus polluantes à court terme pour éviter les pannes de courant ou encore contenir la colère du public face à la flambée des prix.

Le Canada aurait pu être en mesure d'aider ses alliés européens au moyen de GNL produit de manière responsable. En août 2022, le chancelier allemand Olaf Scholz s'est rendu au Canada avec cette demande. Mais notre incapacité à harmoniser le gouvernement et l'industrie quant à la construction d'une infrastructure gazière sur la côte Est a fait en sorte que le chancelier est rentré chez lui les mains vides. La plupart des Canadiens conviendraient que nous avons le devoir moral d'aider nos alliés. Par conséquent, quel rôle devrait jouer le Canada dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale et dans la réussite de la réponse internationale au défi climatique? À notre avis, le Canada dispose des ressources, de l'ingéniosité financière, de la main-d'œuvre et du capital technologique nécessaires pour être un acteur clé de la transition.

Même dans un scénario où les pays poursuivent énergiquement leurs efforts de décarbonation et où le monde est en passe de parvenir à la carboneutralité

<sup>4</sup> Trading Economics, 2023. EU Natural Gas Dutch TTF. Disponible à l'adresse : <https://tradingeconomics.com/commodity/eu-natural-gas>

“

**« L'Union européenne l'a puissamment démontré durant la pandémie de COVID-19, lorsque les fabricants de vaccins européens ont honoré les contrats qu'ils avaient passés avec des alliés non européens. Le Canada doit – et va – faire preuve de la même générosité en accélérant, par exemple, la réalisation des projets énergétiques et miniers dont nos alliés ont besoin pour chauffer leurs maisons et fabriquer des véhicules électriques. »**

HON. CHRYSIA FREELAND

ors d'une allocution à la Brookings Institution, le 11 octobre 2022.

en 2050, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la planète aura encore besoin de combustibles fossiles. Son scénario « zéro émission nette » prévoit une demande mondiale de 77 millions de barils d'équivalent pétrole (Mbep) en 2030 et de 24 Mbep en 2050, contre environ 100 Mbep aujourd'hui<sup>5</sup>. On peut s'attendre à une forte demande de gaz naturel au cours des deux prochaines décennies, du fait que les pays abandonneront les sources de carburant à plus forte émission. En outre, il joue un rôle de complément nécessaire aux énergies renouvelables dans la production d'électricité. En tant que chef de file mondial en matière de production durable de gaz naturel abordable, le Canada devrait continuer à faire concurrence pour obtenir une part du marché mondial. Le Canada produit déjà un gaz naturel parmi les plus propres au monde<sup>6</sup> et dispose d'une réglementation stricte en matière de méthane. De plus, les principaux acteurs du secteur des sables bitumineux se sont engagés à atteindre la carboneutralité. Ils élaborent des plans audacieux pour le captage du carbone et examinent d'autres technologies de décarbonation, comme les petits réacteurs modulaires, afin de réduire considérablement leurs émissions.

Les investissements que nous faisons aujourd'hui dans l'infrastructure du gaz naturel peuvent devenir

<sup>5</sup> Agence internationale de l'énergie, 2021. Perspectives énergétiques mondiales 2021.

<sup>6</sup> Forum des politiques publiques, 2022. Plan directeur pour du gaz à critères ESG élevés au Canada. Disponible à l'adresse : <https://ppforum.ca/fr/publications/plan-directeur-pour-du-gaz-a-criteres-esg-eleves-au-canada/>

l'infrastructure énergétique flexible de demain. Alors que les pays du monde entier cherchent à utiliser de plus en plus d'hydrogène à combustion propre, le Canada est déjà l'un des plus importants producteurs d'hydrogène et peut conquérir une plus grande part de ce marché naissant en intensifiant les investissements dans la production et l'exportation d'hydrogène sobre en carbone. Nos technologies nucléaires existantes et émergentes, nos chaînes d'approvisionnement robustes et nos réserves d'uranium nous placent également en bonne position pour aider les pays à développer une électricité carbonneutre. Sans compter que les entreprises canadiennes envisagent d'importants investissements dans d'autres solutions sobres en carbone, comme les biocarburants et le gaz naturel renouvelable.

Grâce à des investissements massifs dans des solutions énergétiques propres, le Canada est à même de jouer un rôle clé dans la transition énergétique mondiale, en réduisant les émissions mondiales de GES tout en alimentant de nouvelles industries et des chaînes d'approvisionnement résilientes et en créant une main-d'œuvre hautement qualifiée. Notre avantage émergent en matière d'énergie propre pourrait en outre avoir une influence géopolitique, contribuer à créer une planète plus durable, et aider plus d'un milliard de personnes vivant sans services énergétiques de base. Comme l'ont démontré certains autres grands fournisseurs d'énergie – tels que les États-Unis, l'Australie et la Norvège – contribuer à la sécurité énergétique et économique mondiale n'est pas incompatible avec l'objectif de réduction des émissions de GES.

Plusieurs ministres fédéraux ont souligné à juste titre que le Canada a besoin d'une nouvelle stratégie pour assurer sa sécurité économique et énergétique. Le concept de «friendshoring», concocté par la secrétaire au Trésor des États-Unis, Janet Yellen, reflète la volonté de s'assurer que les chaînes d'approvisionnement, y compris l'énergie et les minéraux critiques, sont plus étroitement harmonisées avec des alliés partageant les mêmes valeurs<sup>7</sup>. Les actions récentes de la Russie et de la Chine ont démontré la pertinence de réduire la dépendance envers les pays autocratiques qui cherchent à dominer certains éléments de la chaîne d'approvisionnement en énergie et en matériaux d'une manière contraire aux intérêts du Canada.

Plus près de chez nous, nous pouvons collaborer étroitement avec les États-Unis et le Mexique pour tirer parti de la diversité de nos ressources et renforcer la sécurité énergétique du continent. Le Canada et les

<sup>7</sup> Commentaires de la secrétaire au Trésor, Janet L. Yellen, à Microsoft à New Delhi, en Inde. Le 11 novembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy1096>

États-Unis possèdent des technologies nucléaires de pointe qui produisent de l'énergie de base sans émission, et le Canada possède du gaz naturel dont les émissions sont parmi les plus faibles au monde. Ensemble, nous pouvons tirer parti de la demande mondiale croissante d'énergie et de produits manufacturés plus sobres en carbone. Nos pays peuvent également exploiter une coopération étroite dans le développement de technologies innovantes – CUSC, hydrogène, biocarburants, stockage de l'énergie et petits réacteurs modulaires.

La récente publication de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique reconnaît le désir des pays de la région d'obtenir du GNL canadien, d'élargir les liens en matière de ressources naturelles et de soutenir mutuellement la transition vers une énergie propre. Les responsables des gouvernements japonais et coréens ont clairement indiqué que leur incapacité à s'approvisionner en gaz à faible émission menaçait leurs objectifs nationaux en matière d'énergie et de climat. Et pourtant, la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique ne fait mention d'aucune expansion de l'infrastructure canadienne d'exportation énergétique pour satisfaire cette demande croissante. Ni ne fait-elle mention de l'énergie nucléaire, malgré nos importantes réserves d'uranium, notre technologie nucléaire et PRM ainsi que notre expertise qui pourraient soutenir la transition de l'Asie vers une électricité plus propre. L'établissement de partenariats et de relations commerciales fructueux autour du GNL canadien peut renforcer la capacité du Canada à exporter des sources de carburant et des technologies émergentes sobres en carbone à l'avenir, une fois qu'elles auront évolué et atteint leur maturité.

#### Recommandation

Le gouvernement fédéral doit clairement formuler son intention de faire en sorte que le Canada contribue de manière notable à la sécurité énergétique mondiale, et décrire les mesures exactes qu'il prendra pour accélérer l'approbation du développement continu du GNL canadien, d'autres sources d'énergie sobres en carbone et d'infrastructures connexes.

## Maintenir des conditions de concurrence équitables avec notre plus grand partenaire commercial

Grâce à l'adoption récente de la Bipartisan Infrastructure Act, de la CHIPS and Science Act et de l'Inflation Reduction Act (IRA), les États-Unis ont engagé plus de 1000 milliards de dollars US dans la création d'une «stratégie industrielle moderne».

Ils ont clairement manifesté leur intention de se concentrer sur la fabrication, les technologies propres, l'informatique de pointe, les infrastructures et les compétences connexes de la main-d'œuvre, dans le but de renforcer la capacité concurrentielle des États-Unis et de contrer les tentatives de la Chine de dominer certains segments critiques du marché. Ils cherchent également à travailler de manière proactive avec les alliés démocratiques pour le «friendshoring» des chaînes d'approvisionnement critiques. Il s'agit d'une occasion importante pour le Canada, mais notre position privilégiée sur le marché continental ne garantit pas le succès si nous réagissons tardivement ou si nous ne reconnaissons pas les implications concurrentielles du remaniement économique intérieur des États-Unis. Et les capitaux d'investissement ne sont pas les seuls susceptibles de migrer. Le savoir-faire et la technologie indispensables à notre prospérité dans une économie sobre en carbone pourraient aussi être attirés vers nos voisins du sud.

Vu le changement radical que constitue l'IRA, il est évident que les États-Unis ont choisi la voie des incitatifs du marché pour l'investissement dans les solutions climatiques plutôt que celle d'une réglementation prescriptive. Étant donné la perspective peu probable d'un prix national significatif du carbone dans un avenir proche aux États-Unis, la politique canadienne doit être sensible aux implications concurrentielles pour nos industries les plus énergivores et les plus exposées au commerce. Les chefs d'entreprise continuent de soutenir un prix national du carbone au Canada, mais nous sommes des preneurs de prix sur le marché mondial et les entreprises canadiennes doivent rester concurrentielles pour pouvoir investir dans des solutions sobres en carbone.

L'hydrogène est l'un des points forts du Canada. L'EEA offre un crédit d'impôt à l'investissement d'au moins 40 % pour la forme de production d'hydrogène la plus sobre en carbone, contre 30 % aux États-Unis. Par contre, l'IRA prévoit également un crédit d'impôt à la production pouvant atteindre 3 \$ US par kilogramme pour l'hydrogène vert.

Enfin, les deux pays offrent des incitatifs pour le CUSC. Le Canada propose un crédit d'impôt à l'investissement de 50 % à compter de 2023, qui sera réduit de moitié après 2030. Les États-Unis avaient créé un crédit d'impôt à la production pour le CUSC il y a plusieurs années déjà, et l'IRA l'a élevé à 85 \$ US par tonne de carbone séquestré (180 \$ US pour le captage direct dans l'air) et a prolongé l'admissibilité à 12 ans.

Nous étions ravis de lire dans l'Énoncé économique de l'automne (EEA) que le gouvernement fédéral consultera l'industrie sur les parties pertinentes de l'IRA et sur la façon dont elles pourraient influencer la position concurrentielle des secteurs industriels canadiens. L'industrie américaine se mobilise déjà pour profiter de l'IRA. Pour la plupart des secteurs, les règles de l'IRA sont non seulement simples et claires, mais elles offrent des incitatifs plus intéressants économiquement et sur une plus longue période que ce qui est prévu ou actuellement disponible au Canada.

Les incitatifs annoncés par le Canada et certains des crédits d'impôt à l'investissement ne sont pas suffisamment détaillés pour permettre aux entreprises de prendre des décisions d'investissement éclairées à long terme. En outre, plusieurs de ces incitatifs disparaissent entièrement ou sont réduits considérablement après 2030, ce qui atténuera les investissements puisque bon nombre des plus grands projets auront à peine complété l'ingénierie et l'approbation réglementaire en 2030. Nous ne prétendons pas que le Canada devrait tenter de reproduire tous les aspects de l'IRA. Plutôt, la stratégie doit se concentrer sur les industries et les technologies essentielles à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada et – lorsque le Canada a des avantages évidents à l'étranger – garantir des incitatifs comparables pour maintenir ou renforcer cet avantage. Étant donné que la plupart des incitatifs de l'IRA sont entrés en vigueur le 1er janvier 2023, il est essentiel qu'une réponse canadienne ciblée et efficace à l'IRA soit pleinement exposée dans le budget fédéral de 2023.

### Recommandation

Le budget 2023 doit répondre efficacement au défi concurrentiel posé par la loi américaine sur la *réduction de l'inflation* (IRA) par des mesures proportionnelles pour soutenir les industries et les technologies essentielles à la décarbonation nationale et au succès du Canada sur la scène internationale.

# Appel à l'action urgente

## Assurer la prévisibilité des politiques pour les entreprises

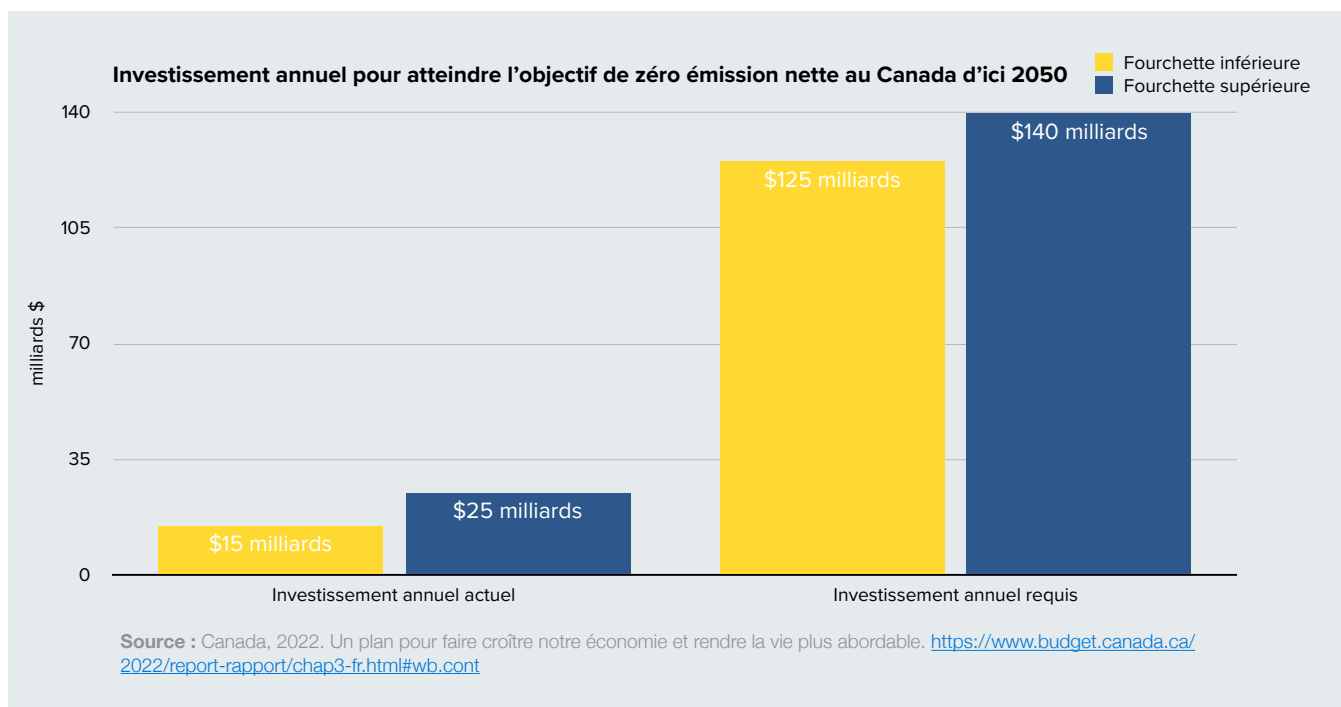
### A. Certitude économique et commerciale

L'objectif du gouvernement fédéral de réduire massivement les émissions de GES d'ici 2030 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 exigera un virage profond de la façon dont les Canadiens produisent, transportent et consomment l'énergie. Une étude réalisée par la Banque Royale du Canada estime à 2 000 milliards de dollars l'investissement total nécessaire à la transition du Canada vers la carboneutralité. Le budget 2022 estime qu'il faudra investir entre 125 et 140 milliards de dollars par an dans l'innovation et les technologies vertes d'ici 2050. Toutefois, les niveaux actuels oscillent entre 15 et 25 milliards de dollars par an.

Le gouvernement fédéral, et c'est tout à son honneur, a élaboré plusieurs initiatives importantes pour susciter des investissements accrus au Canada. L'Accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour

l'innovation, les crédits d'impôt à l'investissement pour le CUSC, l'hydrogène et les technologies propres, et un rôle plus ciblé pour la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) sont des exemples d'efforts fédéraux visant à accélérer ces investissements. Bien que ces initiatives soient utiles, les entreprises et les investisseurs canadiens ont besoin d'une prévisibilité politique à long terme pour soutenir les investissements dans les projets de réduction des émissions, qui s'accompagnent généralement d'un fort coefficient de capital et de périodes de récupération pouvant s'étendre sur des décennies. La clarté des politiques est également essentielle pour les entreprises si elles espèrent maintenir leur capacité concurrentielle à l'échelle mondiale au cours de la transition vers la carboneutralité.

Le règlement canadien sur la tarification du carbone fournit des directives jusqu'en 2030, mais les entreprises et les investisseurs ont besoin de certitude sur un horizon beaucoup plus éloigné. Les chefs d'entreprise continuent de soutenir une approche nationale de la tarification des émissions



de carbone. Toutefois, la complexité et l'incertitude augmentent chaque fois que de nouvelles politiques axées sur l'offre sont introduites pour une quelconque industrie. On notera en particulier le Règlement sur les combustibles propres et les règlements imminents visant à réduire les émissions dans les secteurs de l'électricité, du pétrole et du gaz. Les entreprises et les investisseurs canadiens doivent attendre et voir comment ces exigences interagissent et influencent leur capacité à attirer des capitaux. L'effet net est de retarder les décisions d'investissement à un moment où des investissements à grande échelle s'imposent de toute urgence.

Le gouvernement peut aussi améliorer la certitude relative aux investissements en veillant à ce que ses politiques soient harmonisées entre plusieurs ministères et portefeuilles. Par exemple, le Cadre des obligations vertes du Canada exclut la technologie nucléaire; pourtant, les investissements fédéraux affluent vers les projets de PRM au Canada. De plus, les différents critères d'admissibilité aux crédits d'impôt à l'investissement et aux subventions gouvernementales créent des conditions de concurrence inégales entre les technologies. Le gouvernement peut garantir l'utilisation la plus efficace du capital en créant des conditions de concurrence équitables et en facilitant l'émergence des solutions les plus concurrentielles. Les travaux actuellement menés par le Conseil d'action en matière de finance durable, nommé par le gouvernement fédéral, devraient se concentrer sur le déblocage d'investissements accrus pour toutes les sources d'énergie produite de manière durable, y compris la production et l'infrastructure du gaz naturel.

Pour éviter les fuites de carbone, le système de tarification du carbone du Canada doit reconnaître que nombre des autres pays avec lesquels le Canada est en concurrence pour les matériaux à fort coefficient de ressources n'ont pas de réglementation des GES aussi rigoureuse ni d'engagements à établir ou à améliorer les mécanismes de tarification pour combler l'écart. De plus, les courbes de coût des produits à base de ressources sobres en carbone du Canada – tels que l'acier, le ciment, l'aluminium, l'uranium et la potasse – demeurent élevées même si l'intensité carbonique de ces produits est la meilleure au monde. À ce jour, on ne sait toujours pas si le marché paiera une prime pour les produits à faible émission.

Les chefs d'entreprise canadiens sont engagés à appuyer les objectifs de réduction d'émissions du gouvernement pour 2030 et 2050, et sont prêts à investir des milliards de dollars au cours des prochaines décennies. Ces investissements exigent un degré plus élevé de collaboration

entre le gouvernement fédéral et le secteur privé afin d'améliorer la confiance des investisseurs et d'accroître les possibilités de croissance propre les plus prometteuses du Canada.

Selon nous, les décideurs politiques doivent de toute urgence porter leur attention sur les points suivants :

**Créer des instruments fiscaux qui soutiennent les investissements en capital et les dépenses d'exploitation dans les technologies sobres en carbone d'importance stratégique pour le Canada.**

Les récentes décisions de créer des crédits d'impôt à l'investissement (CII) pour les projets d'énergie et de technologie propres sont encourageantes et devraient être étendues à une gamme de technologies de réduction des émissions prometteuses. Cependant, la conception des CII est étroitement axée sur l'incitation à des investissements initiaux en capital et non sur les dépenses d'exploitation. En se concentrant sur la création de flux de revenus et le soutien des dépenses d'exploitation, le gouvernement améliorerait l'économie des projets et maintiendrait la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes. De plus, les crédits sont actuellement axés principalement sur le type de technologie et excluent arbitrairement certaines technologies (par exemple, l'hydroélectricité à grande échelle). Pour que le Canada atteigne ses objectifs en matière d'économie propre et de réduction des émissions, il convient d'élargir la portée et d'adopter une approche « tous les outils sur la table » pour les technologies de décarbonation.

Dans le cadre du Fonds de croissance du Canada, le gouvernement propose une gamme d'instruments d'investissement pour réduire à la fois le risque créé par l'incertitude du prix du carbone et les coûts des nouveaux projets de technologie propre. Bien que les détails manquent à l'heure actuelle, nous sommes d'avis que des instruments d'investissement complémentaires seront nécessaires pour inciter les investissements dans ces technologies naissantes à faible émission dont le coût est élevé, mais qui ont le potentiel de réduire sensiblement les émissions de GES. Il y a lieu d'utiliser ces instruments pour améliorer la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes dans une économie mondiale sobre en carbone.

Les crédits d'impôt à la production (CIP) constituent des outils fiscaux importants, car ils peuvent générer des revenus prévisibles pour les grands projets sur une période prédéterminée. Bien que ces crédits d'impôt soient un élément fondamental de la politique climatique américaine, ils n'ont pas encore été envisagés au Canada. En le faisant, le Canada pourrait maintenir des conditions de concurrence équitables



avec les États-Unis et améliorer les conditions d'investissement des entreprises canadiennes et étrangères au Canada. Utilisés de façon stratégique, les crédits d'impôt à la production peuvent inciter les entreprises à faire les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques ainsi qu'à accroître leur part de marché dans des domaines où le Canada possède des avantages concurrentiels : production d'hydrogène propre, séquestration du carbone, minéraux critiques, fabrication et procédés industriels lourds.

Le Conseil canadien des affaires partage l'avis de l'AIE selon lequel la réussite de la transition vers une économie sobre en carbone exigera la mobilisation de toutes les sources d'énergie<sup>8</sup>. Des politiques fiscales solides sont nécessaires pour développer et soutenir les technologies qui ont une importance stratégique pour le Canada, en utilisant une approche agnostique de la technologie.

### **Intensifier la capacité du marché canadien des crédits carbone**

La politique canadienne doit évoluer rapidement pour passer de la production de crédits carbone à la création de marchés pour ces crédits. En l'absence d'un marché robuste pour la demande et l'offre de crédits, les gouvernements peuvent être contraints d'accroître la rigueur pour les secteurs à forte intensité d'émissions et exposés aux échanges afin de maintenir l'équilibre du marché. Cela peut rapidement éroder la protection commerciale des industries clés et réduire la capacité concurrentielle du Canada. Les entreprises ayant des obligations ambitieuses en matière de réduction des GES doivent avoir accès à des compensations nationales crédibles et à prix raisonnables, ainsi qu'au marché international des crédits d'émissions.

Le marché canadien des crédits carbone est encore à ses débuts et a tardé à arriver à maturité. Le gouvernement fédéral devrait intervenir promptement pour développer des protocoles générant des crédits compensatoires pour les investissements qui réduisent les émissions produites par les procédés industriels au Canada. Les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent s'associer pour évaluer la capacité et le degré de concurrence de leurs systèmes de compensation respectifs et explorer des moyens novateurs d'augmenter le bassin de crédits admissibles par les entreprises canadiennes pour l'achat. Le gouvernement fédéral devrait également collaborer avec ses alliés à l'échelle internationale pour veiller à ce que l'article 6 de l'Accord de Paris

<sup>8</sup> Agence internationale de l'énergie, 2022. Perspectives énergétiques mondiales 2022. Figures 1.10 et 3.3.

soit mis en œuvre afin de garantir un système mondial robuste d'échange de crédits carbone à la fois transparent, économiquement efficace et viable sur le plan environnemental.

### **Élaborer des feuilles de route sectorielles et des plans de mobilisation des capitaux**

Tel que mentionné, le Canada maintient plusieurs initiatives et incitatifs importants en faveur des possibilités de croissance propre. Toutefois, ils reposent en grande partie sur des demandes ponctuelles des entreprises, dont l'examen et l'approbation par les fonctionnaires peuvent prendre des mois. Plus fondamentalement, rien ne permet de penser qu'ils s'inscrivent dans une stratégie cohérente visant à débloquer les possibilités de réduction d'émissions les plus prometteuses du pays. Une partie de la solution réside dans l'octroi d'un soutien général et technologiquement neutre, par l'entremise des CII et des CIP qui permettent aux entreprises de calibrer le niveau et la durée de l'investissement public correspondant.

Une illustration utile des stratégies sectorielles est la récente « Feuille de route vers un béton à zéro émission carbone d'ici 2050 » codirigée par le gouvernement fédéral et l'Association canadienne du ciment. Elle met l'accent sur la R-D, le soutien gouvernemental aux grands projets de décarbonation, le développement des normes et des compétences, ainsi que le développement de marchés internationaux pour le ciment et le béton sobres en carbone.

Notre point de vue est conforme aux recommandations formulées par le Groupe d'experts sur la finance durable et par de nombreux groupes de réflexion engagés à assurer une transition responsable au Canada. Les efforts de décarbonation du pays peuvent être accélérés par l'élaboration de feuilles de route sectorielles et d'instruments politiques qui stimulent l'investissement en capital à des moments critiques de ces feuilles de route<sup>9</sup>. Ces stratégies pourraient évaluer les principales possibilités économiques et de réduction des émissions par le biais, notamment, d'un échéancier réaliste pour une décarbonation massive d'un secteur désigné et les réalités concurrentielles sur les marchés mondiaux. Elles pourraient servir à identifier les domaines dans lesquels les entreprises et les gouvernements peuvent

<sup>9</sup> Groupe d'experts sur la finance durable, 2019. Rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable – Mobiliser la finance pour une croissance durable. Disponible à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/groupe-experts-financement-durable.html>

co-investir dans des possibilités de croissance propre. Ces stratégies peuvent être utilisées pour créer un paysage politique favorable à de nouvelles possibilités de marché pour les technologies propres telles que l'éolien offshore. Elles peuvent aussi être utilisées pour évaluer le potentiel de décarbonation des chaînes d'approvisionnement par le biais de nouvelles technologies et de la circulation des marchandises sobres en carbone.

### Recommandations

Le gouvernement fédéral doit :

- Instaurer une politique qui apporte clarté, certitude et prévisibilité à plus long terme pour les industries menant la transition vers la carboneutralité;
- Veiller à ce que la politique de tarification du carbone soit adaptée aux réalités concurrentielles des industries canadiennes à forte intensité d'émissions et exposée au commerce, et créer un marché robuste pour les crédits carbone;
- Élaborer un ensemble plus large de crédits d'impôt à l'investissement et à la production pour inciter les investissements dans les grands projets de réduction d'émissions;
- Collaborer avec les provinces et les alliés internationaux pour assurer un marché robuste pour les crédits carbone rentables et vérifiables; et
- Collaborer avec les industries à forte intensité d'émissions pour développer des feuilles de route sectorielles vers la carboneutralité qui évaluent les possibilités de transition énergétique et développent des plans correspondants d'investissement en capital et de soutien technologique.

## B. Cohérence réglementaire

Nous observons un consensus croissant parmi les chefs de file du monde des affaires, des politiques publiques et de la communauté environnementale sur le fait que les processus d'approbation réglementaire du Canada sont devenus indûment longs et fastidieux. Des organismes nommés par le gouvernement fédéral, tels que le Barton Growth Council, les Tables sectorielles de stratégies économiques et le Comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire, ont mentionné à plusieurs reprises les avantages de veiller à ce que notre système réglementaire soit rigoureux, prévisible, souple et efficace. Le

maintien du « statu quo réglementaire » implique que de nombreux efforts constructifs à l'égard de la décarbonation mettront beaucoup trop de temps à se concrétiser. Cela compromettra la capacité du pays à atteindre l'objectif ambitieux de réduction des GES pour 2030 et à concrétiser les possibilités économiques associées à l'énergie propre et aux technologies novatrices de décarbonation.

Le premier ministre Justin Trudeau, la vice-première ministre Chrystia Freeland et le ministre des Ressources naturelles Jonathan Wilkinson se sont tous engagés à raccourcir les délais d'approbation des projets de développement des ressources et des infrastructures. Il est possible d'accélérer les projets qui sont dans l'intérêt national et qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

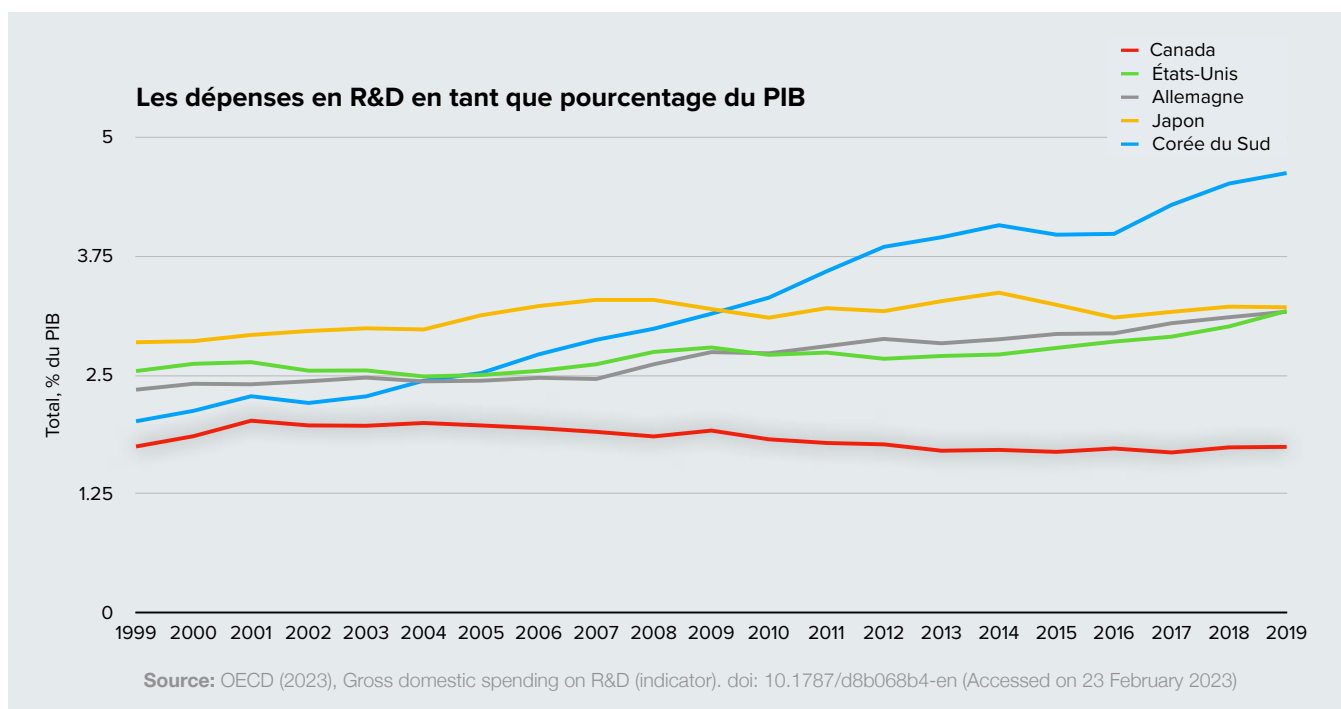
1. la contribution à la sécurité énergétique mondiale;
2. la capacité de substituer des produits canadiens à des options plus intensives en GES dans les pays importateurs;
3. la production de combustibles sobres en carbone (par exemple, l'hydrogène, le gaz naturel renouvelable, les biocarburants et l'uranium);
4. le transport d'électricité au sein des provinces et entre celles-ci, qui entraînerait une nette réduction des GES;
5. la production d'électricité sobre en carbone (par exemple, les énergies renouvelables, le nucléaire, le stockage par batterie, l'hydroélectricité par pompes);
6. l'exploitation et le traitement des minéraux critiques;
7. les projets qui sont dirigés par des Autochtones, qui ont une composante de propriété autochtone ou qui bénéficient du soutien des Autochtones sur la base d'un engagement précoce du promoteur.

L'EEA a annoncé des ressources supplémentaires pour l'Agence d'évaluation d'impact (l'Agence) et d'autres ministères fédéraux ayant des responsabilités de surveillance. Cette déclaration est positive, mais insuffisante. Le gouvernement devrait utiliser le budget 2023 pour établir un plan global visant à améliorer l'efficacité du processus d'évaluation et à raccourcir les délais d'approbation des projets manifestement bénéfiques. Compte tenu de l'ampleur du défi de la carboneutralité, nous devons rétablir – auprès des investisseurs – la réputation du Canada en tant que destination de choix pour les investissements dans des solutions sobres en carbone et en tant que pays apte à réaliser de grands projets.



Pour être clair, nous ne plaidons pas en faveur d'une répudiation systématique de la Loi sur l'évaluation d'impact (LEI). Nous reconnaissons que les grands projets de développement doivent faire l'objet d'un processus d'évaluation rigoureux en vue de réduire le potentiel d'effets délétères. Il doit en outre prévoir un engagement solide avec les communautés autochtones et une prise en compte de l'incidence du projet sur leurs droits et leurs intérêts. Mais l'heure est venue de trouver des solutions créatives pour maximiser l'efficacité. En attendant une éventuelle réforme systématique de la réglementation, plusieurs mesures pratiques devraient être prises immédiatement pour améliorer la prévisibilité, la rapidité et l'efficacité :

- Le respect de l'engagement pris par les gouvernements fédéral et provinciaux en faveur du principe « un projet, une évaluation » fait toujours défaut. Un accord de coopération officiel ou un protocole d'accord est nécessaire entre le gouvernement fédéral et chaque province pour définir la manière dont les deux ordres de gouvernement collaboreront, y compris leur harmonisation sur l'engagement des Autochtones. Un tel accord pourrait conduire le gouvernement fédéral à reconnaître l'agence provinciale comme responsable de l'évaluation environnementale de projets désignés (substitution).
- Le gouvernement fédéral devrait préciser que le pouvoir du ministre de désigner un projet en vertu de la LEI ne serait exercé que dans des circonstances exceptionnelles et clarifier les critères régissant cette décision.
- Une évaluation stratégique pourrait être entreprise pour certains types de projets susceptibles d'être reproduits – par exemple, une conception particulière des PRM – afin d'éliminer la nécessité d'une évaluation environnementale entièrement nouvelle chaque fois qu'un projet similaire est proposé. L'Évaluation environnementale de portée générale de l'Ontario est un bon modèle à suivre.
- L'élaboration de lignes directrices sur la consultation des Autochtones qui définissent clairement les responsabilités respectives du promoteur du projet et de chaque palier gouvernemental; la manière dont la DNUDPA doit être appliquée et ses obligations respectées (par exemple le consentement libre, préalable et éclairé); l'illustration des meilleures approches de consultation auprès des Autochtones; la prise en compte des problèmes liés à l'incapacité des communautés autochtones à participer efficacement au processus; ainsi que des conseils sur la portée des efforts de consultation pour les communautés directement touchées par rapport à celles qui le sont moins.
- Au cours de l'étape de planification des évaluations d'impact, veiller à ce que des



lignes directrices adaptées soient conçues pour chaque projet afin que les efforts portent sur les principaux impacts potentiels et sur la création de plans transparents en matière de mobilisation et de partenariats avec les Autochtones.

- Envisager des processus d’approbation réglementaire accélérés pour les friches industrielles et les sites desservis par des infrastructures existantes.
- Renforcement des mécanismes de gouvernance pour améliorer la coordination entre les hauts fonctionnaires des ministères et organismes fédéraux, et entre les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Certains autres pays avec lesquels le Canada est en concurrence pour les investissements sont assurément aux prises avec un processus d’approbation aussi complexe. Raison de plus pour que le Canada agisse dès maintenant. La réussite de l’élaboration d’un processus de réglementation clair, efficace et prévisible pour les projets de transition énergétique pourrait constituer un nouvel avantage concurrentiel important pour le Canada.

### Recommandations

Le gouvernement fédéral doit utiliser le budget 2023 pour améliorer l’efficacité du processus d’évaluation et raccourcir les délais d’approbation des projets qui apporteront une contribution manifestement positive aux objectifs climatiques et économiques du Canada.

Il devrait y avoir, au sein du Bureau du Conseil privé, un bureau consacré au mandat de l’ancien Bureau de gestion des grands projets ; c’est-à-dire d’assurer une coordination permanente entre les hauts fonctionnaires des ministères concernés et l’Agence, dans le but de maximiser l’efficacité et d’éliminer rapidement tout obstacle à la réalisation en temps opportun des évaluations des grands projets.

Pour les grands projets qui relèvent de la compétence fédérale et provinciale, une « table de greffier à greffier » devrait être établie entre le Greffier du Conseil privé et le Conseil exécutif d’une province ou d’un territoire afin d’instiller une coordination disciplinée de la prise de décisions réglementaires pour des projets particuliers.

## C. Créer un écosystème favorable à l’innovation

L’accélération du rythme de la technologie et de l’innovation sera essentielle pour atteindre les objectifs de carboneutralité du Canada. Cependant, la mise en œuvre de projets de technologies propres s’accompagne de nombreux obstacles. De façon générale, les possibilités ont un fort coefficient de capital et de risques, alors que l’adoption de technologies propres engendre des primes environnementales pour des produits que les clients ne sont pas disposés à payer. Les gouvernements jouent un rôle important dans la réduction des risques liés aux investissements privés.

Une étude récemment publiée par l’Institut climatique du Canada estime que les technologies « à valeurs sûres », comme les véhicules électriques et les équipements à haut rendement énergétique, peuvent contribuer à au moins un tiers des réductions nécessaires à l’atteinte de l’objectif de carboneutralité du Canada<sup>10</sup>. Les technologies « à paris risqués », c’est-à-dire les solutions à haut risque, mais potentiellement très rentables qui n’en sont qu’aux premières étapes de leur développement, devront combler le reste.

Le Canada dispose d’un solide écosystème de recherche. Par contre, nous faisons peu de recherche industrielle et nous sommes mal classés par rapport à la plupart des pays de l’OCDE en ce qui concerne les dépenses et la mise à l’échelle des technologies et des entreprises innovantes. En pourcentage du PIB, les dépenses publiques et privées combinées du Canada au chapitre de la recherche et du développement sont en chute libre depuis 2001. Tandis que les États-Unis investissent actuellement 2,9 % de leur PIB dans la recherche et le développement, le Canada n’en investit que 1,57 %, ce qui est inférieur à la moyenne de l’OCDE. Si le Canada veut réellement atteindre ses objectifs en matière d’émissions, il devra augmenter considérablement ses investissements dans la R-D.

Le modèle scientifique indépendant que le Canada a adopté après la Seconde Guerre mondiale ne constitue pas un cadre adéquat pour le paradigme économique d’aujourd’hui. Selon ce modèle, on supposait que le transfert de la recherche publique aux entreprises privées serait automatique. Aujourd’hui, nous savons que le financement de la recherche fondamentale n’est pas un précurseur suffisant pour obtenir de meilleurs résultats en matière d’innovation ou une productivité accrue. La modulation

<sup>10</sup> Institut climatique du Canada, 2021. Vers un Canada carboneutre. Disponible à l’adresse : <https://institutclimatique.ca/reports/vers-un-canada-carboneutre/>

des connaissances scientifiques générées dans les universités en progrès industriels améliorant la productivité s'est avérée plus difficile que prévu.

Les gouvernements et les décideurs du monde entier ont reconnu que l'évolution technologique est cruciale pour lutter contre le changement climatique sans pour autant compromettre la croissance économique et le niveau de vie. À notre avis, le Canada est bien placé pour devenir un important exportateur de produits et de services novateurs et durables. Toutefois, catalyser les idées et les technologies révolutionnaires, puis les faire traverser le processus d'innovation jusqu'à la commercialisation, exigent un changement d'orientation politique et une approche plus intentionnelle. C'est trop simpliste d'assimiler la R-D à l'innovation. Le chemin de l'innovation, de la R-D jusqu'au développement du produit, en passant par sa production, son application et sa commercialisation, est long et ardu. Une politique industrielle moderne exige une nouvelle infrastructure institutionnelle pour soutenir l'application de la science et de la technologie dans des industries de pointe hautement concurrentielles, ainsi qu'une approche axée sur les missions mandatées.

Le gouvernement fédéral a récemment créé le Fonds de croissance du Canada, doté d'un capital de 15 milliards de dollars, comme complément à l'ensemble des initiatives de financement et de technologies existantes (FSI, GFANZ, BIC, TDDC, etc.) ainsi qu'aux engagements financiers associés à des stratégies sectorielles particulières (minéraux critiques, hydrogène, petits réacteurs modulaires [PRM], etc.). La somme totale des fonds alloués aux technologies propres est importante, mais on dénote une absence criante d'orientation générale. De plus, les différentes initiatives reflètent une approche désorganisée plutôt qu'une stratégie globale réfléchie et cohérente. De nombreuses entreprises trouvent leur accès fastidieux et lent, notamment en raison du manque de clarté des objectifs et des critères. En outre, des questions subsistent quant à savoir quel fonds est approprié pour un projet particulier ; et si certains grands projets ont accès à plus d'un mécanisme de financement.

Dans le cadre de l'EEA 2022, le gouvernement s'est également engagé à consacrer un milliard de dollars sur cinq ans à la création d'une nouvelle agence pour l'innovation et l'investissement afin d'aider les entreprises à transformer leurs recherches en possibilités commerciales. Peu de détails sont disponibles concernant son mandat, ses domaines d'intervention ou sa capacité à travailler de concert avec les nombreuses initiatives gouvernementales existantes. Mais une nouvelle agence dont la mission est de fournir des subventions à divers secteurs de

l'économie ne parviendra pas à créer les partenariats public-privé susceptibles de faciliter l'innovation radicale nécessaire pour réduire les émissions dans les décennies à venir.

Nous sommes d'avis que les modèles américains DARPA et ARPA-E continuent d'être les meilleurs de leur catégorie et présentent les antécédents les plus constants en matière d'invention radicale au cours des dernières décennies. Ils présentent une alternative intéressante pour le Canada, étant donné leur capacité à rassembler des experts de classe mondiale issus de l'industrie et du monde universitaire pour créer des missions claires visant à résoudre des problèmes tels que le changement climatique. Toutefois, la capacité de fonctionner indépendamment et en dehors du gouvernement est essentielle à leur réussite.

### Recommandations

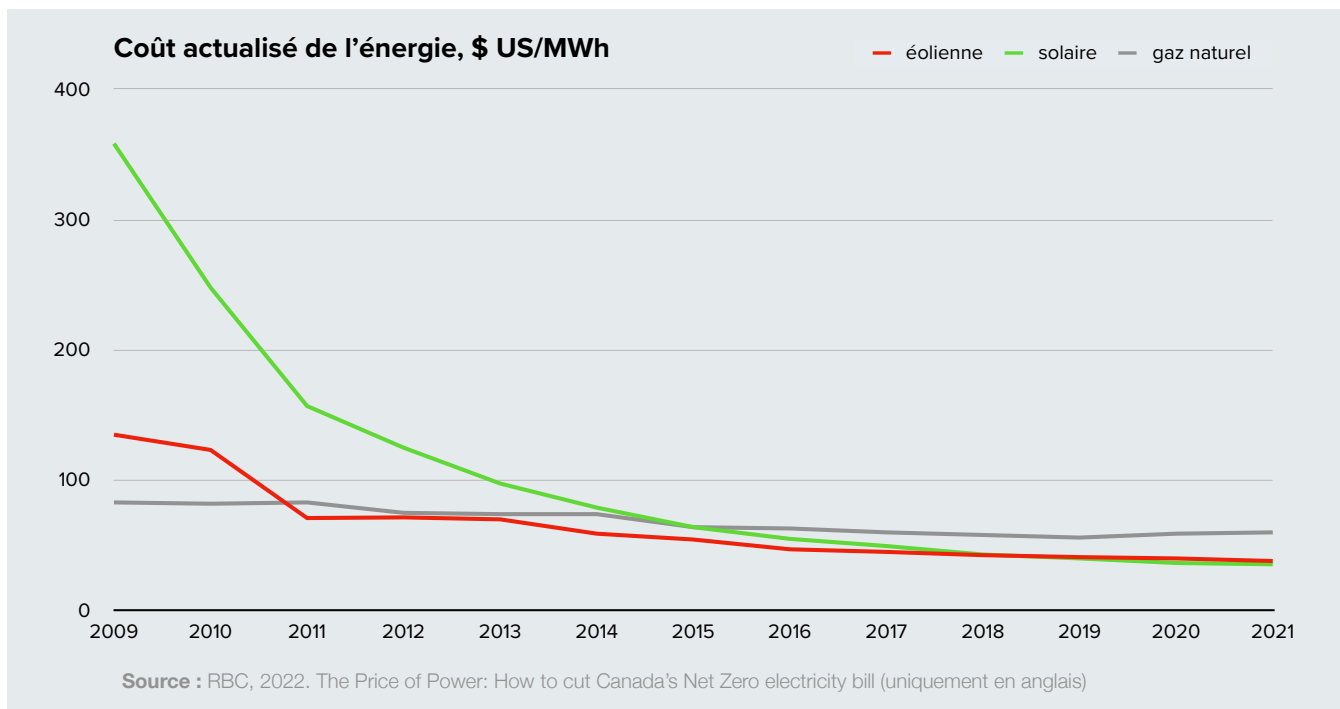
Le gouvernement fédéral devrait rationaliser les programmes existants de soutien aux technologies propres, mettre en commun les ressources et parier davantage sur un nombre plus restreint d'innovations clés qui ont les meilleures chances de maximiser les avantages climatiques ou le retour sur investissement.

La nouvelle agence d'innovation proposée par le gouvernement devrait être indépendante et dotée d'un mandat similaire à celui de l'agence américaine ARPA-E, c'est-à-dire un forum pour rassembler les meilleures recherches publiques et privées, et pour saisir les possibilités les plus prometteuses pour mettre à l'échelle/commercialiser les technologies et produits sobres en carbone.

Le gouvernement fédéral devrait travailler avec le secteur privé pour augmenter massivement les investissements du Canada dans la recherche et le développement. La clé est de fortifier les liens entre la recherche financée par des fonds publics et les entreprises canadiennes en mesure de commercialiser ces idées.

## Renforcer la réconciliation économique des Autochtones

Les communautés autochtones bénéficient de plus en plus du développement des ressources et des infrastructures par le biais de l'emploi et de la formation professionnelle, de la promotion des entreprises appartenant à des Autochtones et du soutien au développement communautaire. Des partenariats réussis ont été établis lorsque les



communautés avaient leur mot à dire sur la façon dont le développement était entrepris et sur la façon dont elles pouvaient en partager les bénéfices. Comme elles l'ont noté, la route du pays vers la carboneutralité passe directement par les communautés autochtones. Les chefs d'entreprise canadiens sont conscients de cette réalité, et nombre d'entre eux établissent des relations plus solides avec les peuples autochtones afin de développer des projets d'énergie plus propre qui élargissent du même coup les possibilités qui leur sont offertes.

Il est nécessaire de renforcer les capacités au sein des communautés afin de permettre une évaluation adéquate des avantages et des risques du projet, de déterminer le type de partenariat le mieux adapté à la communauté en question et le rôle qu'il jouera pour garantir le respect des droits et des traditions autochtones.

De nombreuses communautés autochtones préféreraient acquérir des droits de propriété dans des projets situés sur leurs territoires traditionnels. Malheureusement, elles n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour faire un investissement aussi important et se heurtent à des obstacles pour accéder à des capitaux suffisants en raison de l'absence de garanties ou d'antécédents financiers qui satisfont les prêteurs traditionnels. De plus, en tant qu'entités non imposables, les communautés autochtones ne peuvent pas accéder aux crédits d'impôt à l'investissement pour le CUSC ni à ceux récemment annoncés dans l'Énoncé économique de

l'automne. Il est essentiel de surmonter les obstacles à l'accès aux capitaux pour améliorer la participation des Autochtones aux projets d'énergie propre. De nouvelles approches intéressantes voient le jour — l'Alberta Indigenous Opportunities Corp. a récemment offert un financement à faible taux d'intérêt grâce auquel certaines Premières nations ont pu acquérir une participation dans plusieurs pipelines d'Enbridge. Nous estimons qu'il est nécessaire d'adopter une stratégie nationale plus ciblée pour améliorer l'accès des Autochtones aux capitaux.

L'un des principaux défis est que les communautés autochtones n'ont souvent pas de garanties à offrir aux institutions de prêt traditionnelles. Un programme fédéral de garantie de prêt permettant aux Autochtones d'accéder à une source de financement devrait libérer davantage de fonds privés, notamment par le biais des grandes institutions financières du Canada. Il convient de noter que dans sa lettre de mandat de décembre 2021 adressée à son ministre des Ressources naturelles, le Premier ministre l'a chargé d'élaborer un cadre national de partage des avantages. Un programme de garantie de prêt et une capacité de financement des entreprises pourraient être intégrés dans un tel cadre afin d'accélérer ces avancées politiques. Comme indiqué ailleurs dans le présent document, nous sommes d'avis qu'il existe des arguments convaincants pour accélérer les processus d'approbation des projets énergétiques dirigés par les Autochtones. En retour, cela devrait faciliter l'accès aux financements pour les communautés autochtones.

### Recommandation

Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un programme national de garantie de prêt qui favorise l'accès des Autochtones aux capitaux afin que ceux-ci puissent acquérir une participation dans des projets de ressources naturelles. Il devrait en outre allouer des fonds aux groupes autochtones afin qu'ils puissent s'engager dans des procédures de diligence commerciale et de renforcement des capacités commerciales nécessaires à la réussite des partenariats avec le secteur privé.

## Construire le réseau électrique propre de demain

Le gouvernement fédéral s'est fixé l'objectif ambitieux de mettre en place un réseau électrique carboneutre d'ici 2035. Or, l'élaboration actuelle du Règlement sur l'électricité propre (REP) ne suffira pas ni ne constituera la base d'une conversation nationale sur la meilleure façon d'élargir l'offre d'électricité. Retarder cette discussion pourrait éroder la capacité de longue date du Canada à fournir à ses industries de ressources et de fabrication un accès à une électricité propre et à prix concurrentiel. De même, une approche trop prescriptive pourrait entraîner des conséquences imprévues liées à l'adéquation des ressources, la fiabilité du réseau et l'accessibilité financière.

Comme le note S&P Global dans son processus de notation, l'indépendance réglementaire est l'un des principaux attributs qui sous-tendent la qualité de crédit du secteur des services publics. L'intervention politique dans les processus réglementaires indépendants sape la confiance des investisseurs, entraîne des déclassements de crédit et crée des coûts plus élevés pour les emprunteurs et, en fin de compte, pour les consommateurs. Alors que le Canada cherche à développer et à écologiser son réseau électrique, il est primordial que ses systèmes de réglementation demeurent indépendants et puissent agir judicieusement et de manière à renforcer et équilibrer la confiance du public<sup>11</sup>.

Les États-Unis et d'autres concurrents agissent rapidement pour décarboner leur infrastructure énergétique dans la foulée de la crise énergétique déclenchée par la guerre de la Russie en Ukraine. Par exemple, la Loi sur la *réduction de l'inflation* (IRA)

<sup>11</sup> Michael Cleland et Monica Gattinger, 2021. Systèmes de décision de projet énergétique pour la carboneutralité.

affecte 100 millions de dollars US à un processus visant à réunir les gouvernements des États, les régulateurs, les services publics, les producteurs, les promoteurs de transport et la société civile afin de poursuivre le développement d'un réseau de transport national — un réseau qui repose sur les énergies renouvelables et d'autres technologies d'énergie propre, comme l'énergie nucléaire.

Le Conseil pancanadien du réseau et les Tables régionales sur l'énergie et les ressources sont des idées prometteuses, mais le gouvernement fédéral doit reconnaître la responsabilité première des provinces, travailler en collaboration avec elles pour accélérer les investissements dans les solutions sobres en carbone et aider à développer rapidement la capacité du réseau. Cela commence par une vision concertée du réseau électrique de demain et une compréhension partagée des meilleures options dans chaque région, y compris les coûts et les implications potentielles pour les consommateurs. Cette vision est essentielle pour garantir un investissement opportun dans la production et le transport d'électricité propre.

Il est essentiel de garantir la fiabilité et la rentabilité pendant la transition, afin de maintenir le soutien des consommateurs et la capacité concurrentielle des entreprises. Un réseau deux fois plus grand d'ici 2050 exigera des mises à niveau majeures, car de plus en plus de Canadiens cherchent à électrifier leurs foyers, leurs véhicules et leurs entreprises. Des processus industriels de longue date alimentés par le charbon et le gaz naturel sont sur le point d'être alimentés par de l'électricité propre, tandis que de nouvelles technologies prometteuses liées à l'hydrogène stimulent également la demande. Une étude récente de l'Institut Trottier a révélé que le centre et l'est du Canada se dirigent vers un manque important d'électricité disponible pour répondre aux objectifs de carboneutralité de 2035 et 2050<sup>12</sup>.

Le développement du réseau de l'avenir exigera l'intervention concertée de tout un chacun. Il convient de stimuler les investissements substantiels dans les sources de production d'énergie propre telles que les énergies renouvelables, le nucléaire traditionnel et avancé (par exemple, les petits réacteurs modulaires) et l'hydrogène, d'autant plus que les prix de l'éolien et du solaire continuent de baisser (insérer le graphique, Lazard, RBC economics). Mais le gaz naturel doit continuer à jouer un rôle important pour répondre à la demande d'électricité des Canadiens. Utilisé stratégiquement, et à mesure que l'industrie intensifie

<sup>12</sup> Institut Trottier, 2022. Une perspective stratégique pour le secteur de l'électricité dans le centre et l'est du Canada. Disponible à l'adresse : <https://iet.polymtl.ca/publications/perspective-strategique-electricite-centre-est-canada/>



l'utilisation des nouvelles technologies de réduction des émissions, il peut compléter les énergies renouvelables intermittentes, réaliser les scénarios de forte demande et assurer la fiabilité et la compétitivité des coûts dans les régions dépourvues de grandes centrales hydroélectriques ou nucléaires. Le Canada devrait également développer et déployer rapidement de nouvelles technologies de stockage d'énergie pour soutenir la fiabilité du réseau, comme l'ont fait les États-Unis par le biais de la Loi sur la *réduction de l'inflation* (IRA) et d'initiatives stratégiques telles que Li-Bridge.<sup>13</sup>

Une expansion aussi importante de la capacité de production électrique ne peut être accomplie uniquement par des investissements publics. Il existe un important bassin de capitaux dans les fonds de pension et les capitaux privés qui recherchent les rendements stables que l'électricité à tarifs réglementés peut offrir. Mais seule l'Alberta, et dans une moindre mesure l'Ontario, dispose d'un marché concurrentiel pour l'approvisionnement en électricité. Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient entamer immédiatement une discussion sur la libéralisation du marché et les conditions nécessaires pour attirer des niveaux plus élevés d'investissements privés dans le secteur de l'électricité.

Pour accroître l'offre d'électricité à un prix abordable, les décideurs devront également trouver de nouveaux moyens de prolonger la durée de vie des actifs existants grâce à la remise à neuf, à la modernisation et à la réalimentation des installations d'énergie propre. Des incitatifs, tels que des crédits d'impôt, devraient être mis en place pour stimuler les investissements dans les actifs existants et les nouvelles possibilités de production d'électricité.

La boucle de l'Atlantique est un projet régional de transport d'énergie propre qui, à court terme, contribuera à remplacer les centrales au charbon en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. À plus long terme, il peut accroître le stock d'énergie propre du Canada en soutenant le déploiement d'éoliennes terrestres supplémentaires et de nouvelles éoliennes en mer, d'hydrogène vert pour les marchés intérieurs et d'exportation, ainsi qu'une électrification plus large de l'économie.

Le gouvernement fédéral a donné à la Banque de l'infrastructure du Canada un rôle accru pour stimuler les investissements dans le secteur de l'électricité, mais les résultats tardent à se concrétiser. Veiller à ce

que l'électricité soit une plus grande priorité pour la Banque devrait être au cœur des efforts fédéraux pour soutenir les possibilités de développement régional

### Recommandations

L'objectif ambitieux du gouvernement fédéral d'un réseau électrique carboneutre ne peut être atteint qu'en reconnaissant la compétence provinciale, en collaborant avec les provinces pour soutenir le développement de la capacité du réseau et en mobilisant un investissement beaucoup plus important du secteur privé dans la production et le transport d'électricité.

Afin de réduire les coûts pour les consommateurs, le gouvernement fédéral devrait offrir un ensemble de crédits d'impôt à l'investissement prévisible et technologiquement neutre, stimulant ainsi les investissements dans ces nouvelles technologies en mesure de générer, transporter et distribuer l'ampleur de la production propre requise pour atteindre les objectifs climatiques du Canada.

Le gouvernement fédéral devrait utiliser ses instruments de financement et tirer parti de son pouvoir de mobilisation pour faire en sorte que les projets de transport régionaux tels que la boucle de l'Atlantique puissent être développés en temps opportun et de manière rentable.

<sup>13</sup> Une alliance publique-privée parrainée par Argonne National Laboratories en vue d'accélérer le développement d'une chaîne d'approvisionnement nationale robuste et sûre pour les batteries à base de lithium. Disponible à l'adresse : <https://www.anl.gov/li-bridge>

# Tirer parti des avantages concurrentiels du Canada

Le Canada dispose d'un potentiel exceptionnel pour répondre aux défis mondiaux en matière de sécurité énergétique et accélérer sa capacité à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Il est nécessaire d'élaborer immédiatement des politiques industrielles dans trois domaines critiques où nous pouvons accroître la capacité économique du pays et réduire les émissions mondiales. Celles-ci devraient inclure un large engagement avec le secteur privé et les parties prenantes afin d'établir des objectifs clairs liés à la conquête de parts de marché. De même, les politiques industrielles peuvent être un véhicule pour discuter des questions essentielles à la réussite, telles que les compétences et la formation, l'infrastructure et les instruments politiques favorisant l'offre ou la demande.

## Minéraux critiques

On estime que la transition vers une économie d'énergie propre augmentera la demande mondiale de minéraux critiques de 400 à 600 % d'ici 2050, près de la moitié de cette augmentation étant attribuable à la demande de matériaux pour les VE et les batteries<sup>14</sup>. Les produits minéraux et métalliques fabriqués au Canada sont les plus sobres en carbone au monde et sont bien placés pour jouer un rôle croissant en tant qu'intrants essentiels dans les technologies sobres en carbone telles que les éoliennes, les panneaux solaires, les petits réacteurs modulaires et les batteries. Cependant, une grande partie du potentiel du Canada demeure inexploitée. De nombreux autres pays ont accès à ces ressources, et certains s'empressent de saisir les occasions pertinentes. Des contrats d'approvisionnement à long terme sont négociés aujourd'hui même.

Il y a des défis à relever pour réaliser le plein potentiel du Canada en tant que fournisseur des minéraux indispensables à la transition énergétique ici et à l'étranger. Il s'agit notamment de l'infrastructure à construire pour accéder aux gisements de minerais et les transporter jusqu'au marché, de liens ténus avec l'électricité propre et abordable, et d'une capacité insuffisante de fabrication de batteries. De plus, la chaîne d'approvisionnement en terres rares du

Canada est encore plus naissante que notre chaîne d'approvisionnement en batteries. Et la participation des Autochtones est primordiale.

En décembre, le gouvernement fédéral a fait un grand pas en avant avec la première stratégie sur les minéraux critiques du pays, garantissant plusieurs politiques fiscales importantes pour le secteur. Les prochaines étapes devraient consister à faire en sorte qu'elle devienne une véritable stratégie nationale en collaborant avec les provinces et les peuples autochtones pour définir les possibilités les plus prometteuses du Canada, notamment l'exploitation et le traitement des minéraux critiques et l'établissement de liens solides avec les chaînes d'approvisionnement nord-américaines et mondiales. Au cours de la période précédant le budget 2023, une attention particulière devrait être accordée aux politiques et mesures fiscales complémentaires nécessaires pour obtenir les mêmes résultats dans le domaine des minéraux critiques que ceux obtenus dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques en aval. Après tout, la réussite climatique et la sécurité de l'approvisionnement des équipementiers en aval dépendent de l'expansion de l'exploitation et de la production de métaux en amont. La stratégie fédérale est axée sur le développement de six minéraux (lithium, graphite, nickel, cobalt, cuivre et terres rares) pour lesquels le Canada dispose d'un net avantage et qui sont essentiels pour saisir les nouvelles possibilités économiques, tout en consolidant la position actuelle du Canada en tant que fournisseur mondial d'uranium, de potasse et d'aluminium. Le gouvernement fédéral devrait agir rapidement pour travailler avec

<sup>14</sup> Agence internationale de l'énergie, 2022. The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions. (En anglais uniquement « Le rôle des minéraux critiques dans les transitions énergétiques propres. » Disponible à l'adresse : <https://www.iea.org/reports/the-role-of-critical-minerals-in-clean-energy-transitions>



les gouvernements concernés, les communautés autochtones et le secteur privé en vue d'élaborer un plan d'action qui signale au marché mondial que le Canada veut être un fournisseur de choix pour les minéraux critiques. Il s'agit notamment de clarifier le processus, les délais et les exigences d'engagement pour les projets de minéraux critiques au Canada.

### Recommandations

Les gouvernements fédéral et provinciaux et les dirigeants autochtones devraient collaborer à l'élaboration d'un plan d'action national qui tire parti de nos réserves de classe mondiale et de notre expertise minière et qui positionne le Canada en tant que fournisseur mondial clé de minéraux critiques. Il devrait notamment inclure une stratégie pour développer les infrastructures nécessaires pour soutenir les mines et les installations de traitement dans des endroits éloignés, ainsi qu'un engagement à accélérer les approbations pour de tels projets.

De plus, le gouvernement fédéral devrait promouvoir la mise en valeur des actifs d'uranium existants de classe mondiale et chercher à favoriser le déploiement de l'énergie nucléaire au Canada et à l'étranger. Cela pourrait soutenir la sécurité énergétique à long terme dans les pays développés et en développement, tout en contribuant à la réduction des émissions mondiales de GES.

## Pétrole et gaz sobres en carbone

Tous les scénarios crédibles offrent le portrait d'un monde qui aura encore besoin de combustibles fossiles pendant plusieurs décennies, même si le débat se poursuit quant au moment et à la vitesse à laquelle la demande pourrait diminuer. Il y a tout lieu de croire que le pétrole et le gaz naturel canadiens maintiendront, voire augmenteront, leur part du marché mondial, quelle que soit l'évolution de la demande. L'énergie canadienne peut être concurrentielle sur la base de ses références ESG, de ses normes réglementaires, de son engagement communautaire et autochtone et de ses normes de travail élevées. Néanmoins, les émissions actuelles de GES constituent un défi que l'industrie s'est engagée à relever.

Les sables bitumineux représentent de loin la plus grande partie de la production pétrolière du Canada (et des émissions de GES) et les principaux acteurs du secteur se sont engagés à atteindre la carboneutralité. L'objectif final n'est pas à débattre, mais plutôt la trajectoire de la réduction des émissions - à quelle vitesse les émissions peuvent-elles être réduites et

à quel coût pour les emplois, les investissements et l'économie ? Comme indiqué ailleurs dans le présent document, le paysage politique actuel n'est ni suffisamment clair ni suffisamment prévisible pour inciter les niveaux élevés d'investissements qui permettront d'orienter les émissions du secteur à la baisse, à moins de réduire la production.

Le gouvernement mène actuellement des consultations sur deux scénarios visant à établir un plafond global pour les émissions de GES issus du pétrole et du gaz. Le premier imposerait au secteur un système unique de plafonnement et d'échange, tandis que le second imposerait un prix du carbone plus élevé que celui qui s'applique aux autres secteurs de l'économie, fixé à un niveau qui inciterait les entreprises du secteur de l'énergie à déployer des efforts de réduction des émissions suffisants pour respecter le plafond. Dans la mesure où l'un ou l'autre des scénarios rend l'énergie canadienne non concurrentielle sur les marchés nord-américains ou mondiaux, l'effet ultime pourrait être une perte de part de marché ou une réduction de la production. Ce n'est évidemment pas un résultat souhaitable, compte tenu de la contribution de l'industrie à l'économie du Canada, à la création d'emplois et aux recettes publiques. De plus, cela serait incompatible avec un pilier clé de la Coalition pour le leadership sur la tarification du carbone défendue par le gouvernement fédéral : la tarification du carbone devrait être appliquée largement dans l'économie et traiter toutes les sources d'émissions de manière égale.

Quel que soit le scénario choisi, la réalisation des modifications législatives requises et l'élaboration des règlements détaillés prendront probablement encore deux ans. Cela aggraverait l'incertitude à laquelle est confronté le secteur de l'énergie et retarderait les investissements indispensables dans les technologies de réduction des émissions. Une meilleure approche serait de travailler avec l'industrie pour définir une trajectoire de réduction des émissions qui est économiquement et techniquement viable. Cela nécessiterait également un cadre politique amélioré qui ajouterait de la certitude et inciterait à investir rapidement dans les technologies de réduction des GES les plus prometteuses, notamment le CUSC, les nouvelles méthodes d'exploitation et l'électrification des opérations. L'approche devra être flexible pour tenir compte du fait que certains grands projets de réduction des GES, comme le CUSC, prendront plusieurs années avant d'être approuvés et construits et que, par conséquent, le taux de diminution des émissions ne sera pas linéaire par rapport aux niveaux actuels. Un véritable partenariat public-privé est nécessaire et fournirait un résultat supérieur à une approche réglementaire trop prescriptive, sans lien avec les réalités économiques et technologiques.

### Recommandation

Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec l'industrie pétrolière et gazière pour établir une trajectoire de réduction des émissions jusqu'en 2030 et 2050 qui est économiquement et techniquement viable. Il devrait en outre convenir d'un cadre politique qui inciterait l'ampleur des investissements technologiques nécessaires pour respecter cette trajectoire.

## Véhicules électriques

Le Canada peut s'appuyer sur sa position établie de longue date dans l'industrie automobile nord-américaine pour créer une plus grande empreinte dans le domaine des véhicules à émissions zéro et de la chaîne d'approvisionnement en batteries qui y est liée. La loi américaine sur la *réduction de l'inflation* (Inflation Reduction Act) confère un avantage concurrentiel aux véhicules fabriqués et assemblés en Amérique du Nord, ainsi qu'aux minéraux critiques et aux composants de batteries. Le Canada doit être prêt à tirer parti de cette occasion croissante, en assurant une valeur ajoutée canadienne à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques (VE).

La politique canadienne en matière de VE est actuellement propulsée par un mandat de 100 % de vente de véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035. Nous estimons que le pays a besoin d'une stratégie cohérente « des mines aux roues » qui englobe tous les éléments de la chaîne d'approvisionnement des VE — l'exploitation et le traitement des minéraux critiques, l'approvisionnement en composants de batteries, les pièces automobiles et l'assemblage des véhicules, le recyclage – sans oublier l'infrastructure électrique propre qui alimente chaque élément.

En ce qui concerne la pénétration du marché des VE, le Canada ne suit pas le rythme de plusieurs autres pays, particulièrement en Europe<sup>15</sup>. Néanmoins, les ventes totales de l'année dernière reflètent une augmentation notable de l'intérêt des Canadiens à l'égard des VE. Mais il est inquiétant de constater que le Canada prend du retard dans la mise en place des éléments qui favoriseront l'adoption généralisée des VE. Ce point de vue est soutenu par l'indice annuel de préparation aux VE, publié par le cabinet comptable international EY, qui a classé cette année le Canada au 13e rang sur 14 pays mesurés, alors qu'il était 8e un an plus tôt.<sup>16</sup>

<sup>15</sup> <https://www.canarymedia.com/articles/electric-vehicles/chart-which-countries-buy-the-most-evs>

<sup>16</sup> EY Global, "Electric Vehicle Country Readiness Index"; disponible à l'adresse suivante : [https://www.ey.com/en\\_gl/news/2022/09/china-norway-and-sweden-lead-the-pack-on-electric-vehicle-readiness-ey-study](https://www.ey.com/en_gl/news/2022/09/china-norway-and-sweden-lead-the-pack-on-electric-vehicle-readiness-ey-study)

La politique devrait moins se focaliser sur les mandats de vente, dont l'ampleur dépasse la capacité actuelle de l'industrie automobile. Il faudrait plutôt une stratégie globale qui garantisse que les Canadiens auraient une sélection de VZE abordable, capable d'être livré en temps opportun et de manière efficace. Il n'est pas surprenant que les ventes de VE au Canada soient les plus élevées dans les deux provinces – à savoir le Québec et la Colombie-Britannique – offrant des incitatifs provinciaux à l'achat en plus d'un rabais de 5 000 \$ du gouvernement fédéral.

### Recommandations

Cela suggère plusieurs mesures importantes :

- Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient collaborer pour assurer une chaîne d'approvisionnement nord-américaine cohérente pour les VE, y compris l'exploitation et le traitement des minéraux critiques, les éléments de batterie, l'assemblage et les pièces automobiles, et enfin le recyclage.
- Le gouvernement devrait inciter les acteurs du secteur privé à investir dans la capacité de chargement et de transport électrique.
- Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces pour bonifier les incitatifs à l'achat de véhicules à zéro émission, ainsi que les incitatifs à l'installation de chargeurs de VE domestiques et commerciaux.
- À la lumière de l'IRA, le gouvernement fédéral devrait revoir les incitatifs et élaborer une stratégie globale pour attirer la production nationale de cellules, de modules et de cathodes de batteries.

# Conclusion

---

Le Canada est dans une position unique pour atteindre ses objectifs climatiques pour 2030 et 2050 tout en augmentant son offre de sources d'énergie plus propres et de technologies novatrices à même d'aider le monde à résoudre les défis de sécurité énergétique d'aujourd'hui et les besoins de transition vers la carboneutralité de demain. Mais une action urgente est nécessaire. À priori, il conviendra d'établir un partenariat authentique entre les différents paliers de gouvernement, le secteur privé et les dirigeants autochtones, et de se focaliser sur les possibilités les plus importantes pour le pays. Indubitablement, cela impliquera des investissements publics et privés beaucoup plus élevés, en plus d'un cadre politique cohérent qui incitera à des investissements soutenus au cours des prochaines décennies. Enfin, il sera crucial d'avoir une stratégie industrielle qui stimule les capacités d'innovation du Canada et lui permet de livrer concurrence à ces autres pays qui cherchent aussi à s'assurer un avantage national dans la transition énergétique propre à venir. Le présent document expose ce qui constitue, à notre avis, les éléments essentiels pour que le Canada puisse innover, concurrencer et gagner.



### **Conseil canadien des affaires**

Fondé en 1976, le Conseil canadien des affaires est un organisme sans but lucratif et non partisan représentant des dirigeants d'entreprises de tous les secteurs et toutes les régions du Canada. Les entreprises membres du Conseil emploient quelque 2,1 million de Canadiens et de Canadiennes, versent la plus grande part des impôts fédéraux sur les sociétés et sont les plus grands contributeurs aux secteurs des exportations du Canada, du mécénat d'entreprise et des investissements du secteur privé en recherche et développement. Au moyen de partenariats dans la chaîne d'approvisionnement, de contrats de service et de programmes de mentorat, les membres du Conseil soutiennent des centaines de milliers de petites entreprises et d'entrepreneurs dans les collectivités de toutes tailles, partout au Canada.

